



Guide d'entretien et de  
la garantie pour les  
planchers en bois franc  
d'Armstrong™



## Garantie

### Qui est couvert?

Toutes les garanties de ce guide de garantie limité ne s'appliquent qu'à l'acheteur original de notre produit. Les garanties ne peuvent pas être cédées à un tiers.

### Qu'est-ce qui est couvert, et pendant combien de temps?

Les garanties limitées décrites aux présentes sont assujetties aux applications, aux limites, aux avertissements et aux exclusions énoncés ci-dessous et sont en vigueur pour les parquets achetés après le 1er mai 2006. Toutes les garanties prennent effet à compter de la date d'achat pour la période applicable décrite aux présentes.

### Quelles sont vos responsabilités en vertu de nos garanties?

Pour être couvert par nos garanties (sauf pour ce qui a trait à la garantie portant sur les défauts préalables à l'installation), vous devez conserver votre reçu de caisse et vous assurez que le parquet est correctement installé conformément à nos directives d'installations fournies avec le parquet. Pour être couvert en vertu de notre garantie de protection à vie contre l'humidité dans les sous-planchers, veuillez conserver votre preuve des résultats aux tests d'humidité effectués avant l'installation et le reçu de caisse confirmant l'utilisation des adhésifs recommandés. Pour être couvert en vertu de la garantie des sous-planchers chauffés par rayonnement, gardez la surface du plancher à une température n'excédant pas 29°C (85°F) et à une humidité relative comprise entre 35 et 55 %. Vous devez entretenir adéquatement votre nouveau parquet en utilisant les directives d'entretien faciles à suivre apparaissant au verso de cette brochure. Nous vous recommandons de n'utiliser que nos produits d'entretien spécialement formulés pour l'entretien de parquets de manière à préserver votre revêtement. L'utilisation de produits pour parquets autres que ceux spécialement formulés pour une utilisation sur nos revêtements peut endommager votre parquet et annuler la présente garantie.

### Que ferons-nous si l'un des défauts ci-dessus se manifeste?

Si l'un ou l'autre des défauts énumérés dans le présent guide se manifeste au cours de la période des garanties précisée dans le texte de la garantie des produits respectifs, nous appliquerons un nouveau revêtement, un nouveau fini, nous obturerons ou nous remplacerons le plancher, par un plancher comparable (fabriqué par nous et de couleur, motif et qualité comparables) pour réparer la portion de plancher défectueuse ou remplacer le plancher à notre gré. Dans le cas improbable où nous serions incapables de corriger le problème après un nombre raisonnable de tentatives, nous vous rembourserons la portion du prix d'achat représentant le plancher défectueux. Si le plancher a été posé par un professionnel qualifié, nous paierons également des frais de main-d'œuvre raisonnable pour les réparations directes ou le remplacement du plancher au cours des cinq premières années de la période de garantie, ou pour toute la période où la garantie est en vigueur, selon la première éventualité. Ces garanties ne comprennent pas la dépose ni le remplacement de meubles ou d'autres accessoires.

Pour ce qui est de nos produits couverts par la garantie à vie contre l'humidité des sous-planchers, nous remplacerons ou réparerons de tels planchers une fois seulement, ce qui représente votre recours exclusif au titre de cette garantie. Si le produit remplacé ou réparé présente les mêmes défauts une deuxième fois, les conditions du site seront jugées inacceptables pour la pose de nos planchers de bois franc.

Ceux-ci sont les recours exclusifs en vertu de cette garantie si un défaut ou une autre condition couverte par cette garantie se produit. Nous nous réservons le droit de vérifier toute demande de règlement ou tout défaut en effectuant une inspection et en prélevant des échantillons en vue d'une analyse technique.

### Qu'est-ce qui n'est pas couvert au titre de ces garanties?

- Un plancher de bois posé sur toute la surface de plancher d'une salle de bain comportant une baignoire ou une douche.
- Les dommages causés par le feu, une inondation ou autre catastrophe naturelle ou un cas de force majeure.
- Les dommages causés par la négligence, les accidents, un mauvais usage ou un emploi abusif du produit.
- Les dommages causés par la brosse batteuse ou les têtes rigides de l'aspirateur (consultez le mode d'entretien).
- Les dommages causés par les roulettes des électroménagers ou des meubles (consultez le mode d'entretien).
- Les dommages causés par des objets pointus (consultez le mode d'entretien).
- Une diminution de la brillance, des éraflures ou des empreintes causées par la présence de sable, de cailloux ou d'autres abrasifs, les animaux familiers, les insectes, le trafic pendant la construction ou le défaut de faire l'entretien du plancher comme il est requis de le faire (consultez le mode d'entretien).
- Les variations de couleur, de tons ou de texture entre des échantillons, la couleur sur le matériel imprimé ou photographique ou le plancher de remplacement et le matériel réel.
- Les variations de couleur entre le plancher et/ou les échantillons et les autres planchers ou produits de bois que vous souhaitez assortir (p. ex. meubles, rampes d'escalier, garnitures, etc.)
- Les défauts liés au sous-plancher/solives, aux matériaux de préparation de sous-planchers et attaches y compris, mais sans s'y limiter, aux surfaces de sous-plancher inégales, le fléchissement ou les vides du sous-plancher.

- Les bruits (grincements, etc.) associés à tout problème autre que la mauvaise fabrication du plancher.
- Les caractéristiques naturelles du bois comme les variations dans le grain, la couleur, la concrétion minérale et les nœuds.
- Les changements de couleur causés par l'exposition au soleil et l'âge du plancher.
- L'expansion et la contraction naturelles causant un écart entre les planches ou des dommages causés par l'humidité faible ou excessive.
- Les produits décrits comme suit : " produits d'occasion ", " antiques ", " qualité taverne ", " aubaines ", " qualité cabine ", " matériel de seconde main ", " qualité économie ", " rustique ", " liquidation ", " classe inférieure " ou " matériel hors catégorie ". De tels produits sont vendus " TELS QUELS ".
- Les planchers installés dans des endroits autres que des résidences occupées par le propriétaire ou un locataire.
- Les produits pour usage résidentiel installés dans des espaces commerciaux.
- Les dommages liés à la construction ou à l'installation.
- Les planchers endommagés ou la défaillance de l'adhésif résultant de la présence d'humidité dans le sous-plancher ou la présence d'eau, y compris, sans s'y limiter, les fuites des tuyaux d'eau, les inondations, les déversements par une vadrouille mouillée ou certaines conditions climatiques.
- Les défauts d'installation y compris les installations effectuées : (i) en manquant aux indications des codes de construction applicables (de localité ou de la province), ou (ii) en ne suivant pas les instructions écrites fournies avec le produit.

REMARQUE : VOUS ET VOTRE INSTALLATEUR ÊTES RESPONSABLES D'INSPECTER LE PLANCHER À LA RECHERCHE DE DÉFAUTS AVANT L'INSTALLATION. NOUS N'ACCEPTONS AUCUNE RESPONSABILITÉ RELATIVE À TOUTES OBLIGATIONS, DEMANDES DE RÉGLEMENTS OU DÉPENSES, Y COMPRIS, LES FRAIS DE MAIN-D'ŒUVRE, LÀ OÙ UN PLANCHER AYANT DES DÉFAUTS VISIBLES A ÉTÉ INSTALLÉ.

### Qu'est-ce qui est exclu de ces garanties?

Aucun de nos installateurs, détaillants, distributeurs ou employés n'a le droit de modifier les obligations, les limitations, les avertissements ou les exclusions au titre de l'une ou l'autre de nos garanties.

NOUS EXCLUONS ET NE SERONS PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS AU TITRE DE CETTE GARANTIE. Par cela on entend toute perte, toute dépense ou tout dommage autre qu'au plancher même pouvant découler d'un défaut dans le plancher. Nos garanties limitées constituent les seules garanties expresses couvrant les produits achetés.

EN VERTU DES LOIS EN VIGUEUR ET POUR TOUS LES PRODUITS AUTRES QUE LES PRODUITS DE CONSOMMATION,

NOUS DÉCLINONS TOUTES RESPONSABILITÉS RELATIVEMENT À TOUTES GARANTIES AUTRES QUE NOS GARANTIES LIMITÉES EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES DE POSSIBILITÉ DE COMMERCIALISATION OU D'APTITUDE À UN BUT QUELCONQUE. SI UNE GARANTIE SE MANIFESTE EN VERTU D'UNE LOI PROVINCIALE, TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES (Y COMPRIS LES GARANTIES DE POSSIBILITÉ DE COMMERCIALISATION ET D'APTITUDE À UN BUT QUELCONQUE) SONT LIMITÉES EN MATIÈRE DE DURÉE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE, EN VERTU DES LOIS EN VIGUEUR.

PUISQUE CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES, OU LA LIMITATION DE LA DURÉE DE LA GARANTIE IMPLICITE, LES LIMITATIONS CI-DESSUS NE VOUS CONCERNENT PEUT-ÊTRE PAS.

LES PRÉSENTES GARANTIES VOUS CONFÈRENT DES DROITS LÉGAUX PRÉCIS ET PEUT-ÊTRE D'AUTRES DROITS POUVANT VARIER D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

**Nous voulons que vous soyez satisfait de votre plancher. Si vous ne l'êtes pas, appelez d'abord le magasin de détail qui vous l'a vendu. Les préposés peuvent répondre à vos questions et, si nécessaire, entreprendre le processus de demande de règlement. Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :**

Armstrong Floor Products Claim Center  
P. O. Box 3001  
Lancaster, Pennsylvania 17604-3001  
1 800 233 3823

VEUILLEZ CONSERVER VOTRE REÇU DE CAISSE ET TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE DÉFAUT QUI VOUS AMÈNE À FAIRE DEMANDE DE RÉGLEMENT, VOUS DEVEZ ÉGALEMENT FOURNIR LA DATE ET LA PREUVE D'ACHAT.

Garantie à vie sur l'intégrité structurelle (1)
Garantie résidentielle sur le fini (en années) (2)
Garantie commerciale sur le fini (en années) (3)
Garantie de la couche contre l'usure du bois (en années) (4)
Garantie de ponçage à trois reprises (5)
Garantie à vie sur l'adhérence des adhésifs (6)
Garantie contre les défauts avant installation (8)
Garantie sous-planchers avec chauffage à rayonnement (9)

### 35-ANS

#### HAUTE PERFORMANCE

Premier Performance™	x	35	3	35				x	x	x	x
----------------------	---	----	---	----	--	--	--	---	---	---	---

### 25-ANS

#### HAUTE PERFORMANCE

Armstrong™ Locking Hardwood	x	25						x	x	x	x
Armstrong Locking Hardwood w/Permion®	x	25	3					x	x	x	x
Biella™ Plank	x	25	3					x	x	x	x
Binghamton™ Maple Plank	x	25						x	x	x	x
Blackwater Classics™	x	25						x	x	x	x
Century Farm™ Hand-sculpted Collection – Cherry/Walnut	x	25						x	x	x	x
Century Farm™ Hand-sculpted Collection – Birch/Hickory/Maple	x	25	3					x	x	x	x
Exotic Treasures™	x	25						x	x	x	x
HartWood® Parquet	x			25				x	x	x	x
HartWood Plank	x			25				x	x	x	x
HartWood Plank w/Permion	x	25	3	25				x	x	x	x
Heritage Classics™	x	25	3					x	x	x	x
Metro Classics™	x	25						x	x	x	x
Pattern Plus® 5000	x			25				x	x	x	x
Pattern Plus 5000 w/Permion	x	25	3	25				x	x	x	x
Pecan™ Plank	x	25						x	x	x	x
The Valenza™ Collection	x	25	3		x			x	x	x	x
Westin™ Plank w/Permion	x	25	3					x	x	x	x

#### MASSIF

Global Exotics™	x	25						x	x	x	x
Kingsford® Solid Strip	x	25					x				
NorthBrook™ Plank	x	25					x				
NorthBrook Strip	x	25					x				
Sugar Creek™ Solid Maple Plank	x	25					x				
Sugar Creek Solid Maple Strip	x	25					x				
The Valenza™ Collection	x	25					x				

### 15-ANS

#### HAUTE PERFORMANCE

Armstrong Locking Hardwood (Select SKU's)	x	15						x	x	x	x
Beaumont™ Plank	x	15					x	x	x	x	x
Beaumont Plank LG	x	15					x	x	x	x	x
Beckford™ Plank	x	15						x	x	x	x
Binghamton™ Plank	x	15						x	x	x	x
Global Exotics	x	15						x	x	x	x
Hayling™ Plank	x	15						x	x	x	x
Provincial™ Plus Strip	x	15						x	x	x	x
Provincial Plus Strip LG	x	15						x	x	x	x
Pulaski™ Plank	x	15						x	x	x	x

Garantie à vie sur l'intégrité structurelle (1)
Garantie résidentielle sur le fini (en années) (2)
Garantie commerciale sur le fini (en années) (3)
Garantie de la couche contre l'usure du bois (en années) (4)
Garantie de ponçage à trois reprises (5)
Garantie à vie sur l'adhérence des adhésifs (6)
Garantie contre les défauts avant installation (8)
Garantie sous-planchers avec chauffage à rayonnement (9)

### 15-ANS

#### MASSIF

Danville™ Strip	x	15									x
Danville Strip LG	x	15									x
Hadley™ Plank	x	15									x
Kona Wood™ Plank	x	15									x
Kona Wood Strip	x	15									x
McKinley™ Plank	x	15									x
McKinley Strip	x	15									x
Northwestern™ Strip	x	15									x
Oneida™ Plank	x	15									x
Oneida Strip	x	15									x
Somerset™ Solid Plank LG	x	15									x
Somerset Solid Strip LG	x	15									x
Walton™ Plank	x	15									x
Walton Strip	x	15									x
Yorkshire™ Plank	x	15									x
Yorkshire Strip	x	15									x

### 10-ANS

#### HAUTE PERFORMANCE

Shadwell™ Plank	x	10						x	x	x	x
-----------------	---	----	--	--	--	--	--	---	---	---	---

#### MASSIF

Portland™ Strip	x	10									x
Urethane Parquet – Foam											x
Natural & Better	x	10									x
Urethane Parquet – Wood											x
Natural & Better	x	10									x

### 5-ANS

#### MASSIF

Urethane Parquet – Foam											
Contract/Builder	x	5									x
Urethane Parquet – Wood											
Contract/Builder	x	5									x

### Notes complémentaires

- Nous garantissons que les planchers couverts, dans leur état original de fabrication, seront exempts de tout défaut de tassement, de laminage et d'assemblage pendant aussi longtemps que vous (le premier acheteur) en serez propriétaire.
- Nous garantissons au premier acheteur (vous) que pendant la période indiquée, le fini du plancher couvert au titre de la garantie ne s'usera pas complètement et que le fini ne se séparera pas du plancher de bois s'il est utilisé aux fins d'applications résidentielles normales, et s'il est entretenu conformément aux procédures d'entretien que nous recommandons.
- Nous garantissons au premier acheteur (vous) que pendant la période indiquée, le fini du plancher couvert au titre de la garantie ne s'usera pas complètement et que le fini ne se séparera pas du plancher de bois s'il est utilisé aux fins d'applications commerciales normales, et s'il est entretenu conformément aux procédures d'entretien que nous recommandons.
- Nous garantissons au premier acheteur (vous) que pendant la période indiquée, la couche infusée à l'acrylique ne s'usera pas complètement si le plancher est utilisé aux fins d'applications résidentielles ou commerciales normales, et s'il est entretenu conformément aux procédures d'entretien que nous recommandons dans le guide d'entretien.
- Nous garantissons au premier acheteur (vous) que les planchers couverts peuvent être ponçés et remis à neuf par un professionnel au moins trois fois si les procédures appropriées de ponçage et de remise à neuf sont suivies telles qu'elles sont précisées par la National Wood Flooring Association ([www.nwfa.org](http://www.nwfa.org)).
- Nous garantissons au premier acheteur (vous) que pendant toute la période de temps où vous serez propriétaire du plancher couvert, chacun des adhésifs que nous recommandons maintiendra son adhérence s'il est correctement utilisé pendant la pose du plancher couvert au titre de la garantie, et si le plancher est entretenu conformément aux procédures d'entretien que nous recommandons dans le guide d'entretien.
- Nous garantissons que chaque plancher couvert, s'il est installé correctement en utilisant les adhésifs que nous recommandons et en suivant nos instructions d'installation (y compris le test d'humidité du sous-plancher), ne se décollera pas du sous-plancher pendant toute la période de temps où vous (le premier acheteur) en serez propriétaire. Ceci veut dire qu'avant l'installation, votre sous-plancher doit être inspecté pour vous assurer que l'humidité ne dépasse pas les niveaux maximums permis. Pour vous assurer que votre garantie reste en vigueur, conservez vos résultats des tests d'humidité avant installation à titre de preuve. Si le sous-plancher excède les niveaux d'humidité permis, ce dernier doit sécher ou le système de correction de l'humidité professionnel S-135 VapArrest™

d'Armstrong™ doit être utilisé. Cette garantie ne couvre pas les sous-planchers reconnus comme ayant des problèmes liés à l'humidité. Cette garantie ne couvre la réparation et le remplacement une seule fois.

**(7A) Garantie résidentielle**

Nous garantissons que lorsque le système de correction d'humidité professionnel VapArrest S-135 d'Armstrong est utilisé conjointement avec nos adhésifs à l'uréthane recommandés pour les parquets de bois haute performance BRUCE®, ARMSTRONG et ROBBINS®, les conditions de la garantie contre l'humidité des sous-planchers en vigueur pour un tel couvre-plancher s'appliquera sans que le test d'humidité de réinstallation ne soit requis en autant que le sous-plancher soit visuellement sec avant l'installation et que toutes les autres instructions d'installations soient suivies.

**(7B) Garantie commerciale**

Pour les applications commerciales, lorsque le système de correction d'humidité professionnel VapArrest S-135 d'Armstrong est utilisé conjointement avec nos adhésifs à l'uréthane recommandés pour les parquets de bois haute performance BRUCE®, ARMSTRONG™ et ROBBINS® et les conditions de la garantie contre l'humidité des sous-planchers en vigueur pour un tel couvre-plancher s'appliqueront pendant une période de 3 ans à partir de la date de l'installation sous réserve qu'un essai d'humidité adéquat soit réalisé. Cela signifie que votre sous-plancher doit être inspecté avant l'installation pour confirmer que le taux d'humidité de votre sous-plancher ne dépasse pas le taux maximum permis pour l'utilisation du système de correction d'humidité VapArrest S-135 d'Armstrong. Les niveaux d'humidité du sous-plancher doivent être inférieurs à 12 lb/1000 pi<sup>2</sup> en 24 heures selon un essai de chlorure de calcium. Pour vous assurer que votre garantie reste en vigueur, conservez vos résultats des tests d'humidité avant installation à titre de preuve. Si le sous-plancher dépasse les niveaux d'humidité maximums permis, on doit laisser sécher le sous-plancher. Les sous-planchers ayant des problèmes connus d'humidité ne sont pas couverts par cette garantie. Cette garantie ne couvre que la réparation et le remplacement une seule fois.

- (8) Nous garantissons que les produits couverts répondent à nos normes de qualité. Nous recommandons que vous ou votre installateur examiniez les produits avant l'installation à la recherche de défauts d'usinage, de dimension ou visuels. Toutes les pièces qui n'ont pas été coupées et qui semblent avoir des défauts devraient être retournées au point de vente original; ces pièces retournées qui ne sont pas conformes à nos spécifications seront remplacées. Puisque le bois est un produit naturel, il y aura des variations de couleur, de ton et de grain qui ne sont pas couvertes par la garantie. La garantie avant installation n'est plus en vigueur une fois le produit installé.
- (9) Nous garantissons au premier acheteur (vous) que tout plancher couvert et correctement installé en suivant nos instructions pour installation sur un sous-plancher avec chauffage par rayonnement et conçu pour l'indice R des planchers de bois, ne se déformera pas pourvu que la température de la surface finie du plancher ne dépasse pas 29 °C (85 °F) et que les niveaux d'humidité relative sont maintenus entre 35 % et 55 % pendant la durée de vie du plancher.

## HartGuard®, HartGuard Deluxe et Permion® d'Armstrong Guide d'entretien des planchers HartGuard®, HartGuard Deluxe et Permion® d'Armstrong™

Le traitement et l'entretien appropriés de votre plancher contribueront à lui garder son aspect impeccable. Suivez simplement les étapes suivantes et les conseils d'entretien ci-dessous

### Entretien initial :

Nettoyez le plancher à l'aide du nettoyant pour plancher en bois franc Armstrong. Si la pose a été effectuée par collage, enlevez tout résidu d'adhésif avec le dissolvant pour adhésif approprié.

### Entretien régulier du plancher :

1. Passez l'aspirateur, le balai ou une vadrouille humide sur le plancher une fois par semaine ou plus souvent au besoin. La tête d'aspirateur doit être une brosse ou un feutre; il est préférable d'utiliser un tube-rallonge. N'utilisez pas un aspirateur à brosse batteuse ou à têtes rigides. Nous recommandons fortement l'utilisation d'une vadrouille pour plancher de bois franc Armstrong à tête pivotante recouverte de tissu-éponge pour éliminer les particules fines ou les grosses poussières qui peuvent érafler les planchers de bois franc.
2. Essuyez immédiatement les déversements et la saleté provenant de l'extérieur. Pour enlever les taches tenaces, utilisez le nettoyant pour plancher de bois franc et laminé Armstrong. Versez le nettoyant sans cire sur un chiffon propre et frottez la tache. N'appliquez jamais de cire sur votre plancher de bois au fini uréthane.
3. Périodiquement et au besoin, nettoyez le plancher à fond avec le nettoyant pour plancher de bois franc et laminé d'Armstrong et une vadrouille pour plancher de bois franc Armstrong à tête pivotante recouverte de tissu-éponge. Vaporisez le nettoyant directement sur le plancher ou humidifiez la vadrouille à tête pivotante et appliquez. NE laissez PAS un excès de nettoyant reposer à la surface du plancher. L'excès de liquide pourrait endommager la fibre ligneuse.
4. **NE NETTOYEZ JAMAIS VOTRE PLANCHER AVEC UNE VADROUILLE IMBIBÉE D'EAU.** L'eau peut endommager le plancher de façon permanente.
5. Les petits tapis sont recommandés en face des évier de cuisine, à tous les points clés de la maison et dans les zones de trafic intense. N'utilisez pas de tapis à endos de caoutchouc ou de vinyle. Utilisez plutôt des tapis faits de fibres perméables à l'air pour empêcher la retenue d'humidité.
6. Placez des tapis à toutes les entrées et sorties de la maison pour recueillir la saleté et l'humidité qui pourraient autrement se retrouver sur le plancher.
7. N'utilisez jamais l'un ou l'autre des produits suivants (ou semblables) sur votre plancher : nettoyants à base d'ammoniaque, finis acryliques, produits à base de cire, détergents, agents de blanchiment, polis, savons à base d'huile, nettoyants abrasifs ou acides tel le vinaigre. Plusieurs de ces produits peuvent marquer le fini de votre plancher et empêcher que les produits d'entretien recommandés aient les résultats escomptés.
8. Taillez les ongles des animaux familiers afin de minimiser les risques d'éraflure du fini.
9. N'endommagez pas votre plancher avec des souliers munis de coins de talons ou des objets pointus ayant adhéré à la semelle comme des cailloux, des clous exposés et des morceaux de gravier.

10. Évitez de marcher sur les planchers de bois avec des souliers à talons aiguilles ou effilés vers le bas. La pointe d'acier du talon pourrait endommager les planchers si elle n'est pas en bonne condition.
11. Ne roulez ni ne glissez des objets lourds directement sur le plancher. Pour déménager des électroménagers ou des meubles lourds, considérez de placer une couverture de protection sur la surface et faites " marcher " la pièce sur cette couverture. Une carpe ou un morceau de carton ne sont pas des couvertures adéquates et n'éliminent pas le risque d'empreinte de compression.
12. Placez des protecteurs de planchers sous tous les meubles et assurez-vous de les garder propres et bien en place.
13. Remplacez les roulettes dures et étroites des meubles par des roulettes plus larges en caoutchouc.
14. Gardez l'humidité relative entre 35 % et 55 % dans votre maison.
15. Protégez votre plancher contre les rayons directs du soleil. Utilisez des rideaux et un film anti-ultraviolet sur les grandes portes et fenêtres.

### Conseils pour des solutions faciles

#### Taches causées par des aliments, de l'eau ou des animaux

- Appliquez le nettoyant pour plancher de bois franc et laminé Armstrong™ Hardwood sur un linge propre et humide.
- Frottez la zone pour enlever la tache.
- Les taches plus tenaces peuvent avoir besoin d'être ensuite nettoyées à l'aide du détachant pour plancher de bois et de recevoir une application de nettoyant pour plancher Armstrong.

#### Taches de graisse/de rouge à lèvres/de craies de cire/d'encre/marques de talons de caoutchouc

- Appliquez le nettoyant pour plancher de bois franc et laminé Armstrong sur un linge propre et humide.
- Frottez la zone pour enlever la tache.
- Si la tache ne disparaît pas, frottez la zone tachée avec un chiffon humidifié de détachant pour plancher de bois franc d'Armstrong, puis appliquez le nettoyant pour plancher et laminé d'Armstrong.

#### Gomme à mâcher, cire de chandelle

- Remplissez de glace un sac en plastique; fermez-le hermétiquement et appliquez-le sur le dépôt de gomme ou de cire.
- Attendez que le dépôt devienne assez friable pour s'effriter.
- Après avoir enlevé le dépôt, nettoyez toute la zone avec le nettoyant pour plancher de bois franc et laminé d'Armstrong.

#### Abrasions/éraflures mineures

- Utilisez le nécessaire pour retouches d'Armstrong pour des petites zones.

#### Éclats, bordures brisées et écarts

- Traitez la zone avec le marqueur pour retouches approprié Armstrong ou le bâton bouche-pores contenu dans le nécessaire de retouches Armstrong ou le bouche-pore Armstrong approprié.

#### Éraflures/entailles profondes

- Les planches, les lames ou les parquets qui sont endommagés ou présentent des entailles profondes peuvent être remplacés.

#### Guide d'entretien pour les planches HartWood®, les parquets

##### HartWood et Pattern Plus®5000 (fini non en uréthane).

Suivez ces instructions en plus des conseils d'entretien du plancher.

#### Remises en état de surfaces usées :

- **Résidentiel :** Utilisez le produit Armstrong Spray Tone pour remettre les surfaces usées en bon état. Vaporisez le produit Armstrong Spray Tone sur le plancher et frottez vigoureusement jusqu'à ce qu'il soit complètement absorbé par le bois. Ne laissez pas l'excédent sur la surface. Laissez le produit Armstrong Spray Toner sécher complètement.
- **Commercial :** En utilisant une polisseuse commerciale, vaporisez le produit Armstrong Spray Tone sur le plancher et polissez-le jusqu'à ce qu'il soit sec. Pour des machines qui tournent à un régime inférieur à 175 tours/minute, utilisez des tampons rouges; pour les machines qui tournent à un régime supérieur (jusqu'à 1000 tours/minute), utilisez des tampons blancs ou des tampons à polir.

#### Renouvellement du lustre :

- **Résidentiel :** Appliquez plusieurs couches minces du produit Armstrong Pattern Plus Sine au besoin pour préserver l'apparence du plancher.
- **Commercial :** Utilisez une polisseuse commerciale. Si la machine tourne à un régime de 175 tours/minute ou moins, utilisez des tampons rouges, si le régime est supérieur, utilisez des tampons blancs. Vaporisez le produit Armstrong Spray Shield devant la machine et polissez jusqu'à ce que le plancher soit sec. Appliquez autant de couches qu'il est nécessaire pour obtenir l'apparence désirée. Avec une utilisation minimale, le plancher peut conserver un niveau de brillance satinée. Des applications plus fréquentes peuvent relever considérablement le niveau de brillance.

## Produits pour l'entretien des planchers recommandés par Armstrong™

**Le nettoyeur pour plancher de bois franc et couvre-plancher laminé d'Armstrong :** Peut être utilisé sur les planchers Armstrong. Appliquez simplement le nettoyeur sur un linge humide pour nettoyer un secteur restreint ou vaporisez directement sur le plancher et utilisez une vadrouille pour plancher de bois franc Armstrong à tête pivotante recouverte de tissu-éponge pour nettoyer toute la surface. Le nettoyeur pour plancher également recommandé est le nettoyeur sans cire pour planchers en bois franc et laminé de Bruce®.

**Le système de nettoyage pour bois franc et laminé d'Armstrong :** Un nécessaire de nettoyage pratique comprenant tous les éléments qui facilitent le nettoyage de tous les planchers au fini uréthane et laminé. Le nécessaire comprend une bouteille de nettoyeur pour plancher de bois franc et couvre-plancher laminé d'Armstrong, une grosse vadrouille à tête pivotante qui se replie pour faciliter le nettoyage sous les meubles et les électroménagers et une housse en tissu pour vadrouille réversible et lavable à la machine. On peut aussi utiliser le nécessaire de nettoyage pour plancher en bois franc et laminé de Bruce.

**Housses de rechange pour vadrouille Armstrong ou Bruce :** Chaque paquet contient deux housses en tissu-éponge doux et absorbant au contour élastique permettant le remplacement sur la tête pivotante de la vadrouille. Les housses sont réversibles et lavables à la machine.

**Wipe Clean d'Armstrong :** Un nettoyeur spécialement conçu pour enlever les taches à base de pétrole et les déversements. Enlève les marques de talon de caoutchouc, la graisse, la cire et l'asphalte. Appliquez simplement sur un chiffon propre et sec et essuyez la tache pour la faire disparaître. Un autre détachant et décapant approprié est le Bruce Clean 'n' Strip®.

**Produit restaurateur d'Armstrong et Bruce Fresh Finish™ :** Restore est un produit parfait pour l'amateur pour faire des retouches rapides et faciles sur les planchers au fini uréthane. Il contribuera à restaurer le niveau de brillance original de votre plancher même après plusieurs années d'utilisation et d'usure. Bruce Fresh Finish™ est aussi un fini uréthane recommandé. Fresh Finish et Restore sont offerts en deux degrés de brillance - ordinaire pour les planchers au fini semi-brillant et très brillant, et mat pour les planchers au fini allant de très peu brillant à peu brillant.

**Nécessaire pour retouches :** Idéal pour réparer les éraflures et les fissures sur les planchers au fini uréthane. Le nécessaire comprend des marqueurs pour retouches et des bâtons bouche-pores dont la couleur se mêle à celle de la teinture appliquée à l'usine. Il comprend en plus des instructions complètes et des matériaux facilitant la réparation de bon nombre de problèmes.

**Bouche-pores acrylique :** Conçu pour remplir les fissures, les petites entailles et les bordures brisées. Appliquez simplement le matériau sur la zone à réparer et essuyez l'excès avec un linge humide.

### **Pour les produits finis HartWood™ (non-Permion®) SEULEMENT.**

N'utilisez pas les produits suivants sur les planchers au fini uréthane.

**Protecteur en aérosol d'Armstrong :** Un fini protecteur utilisé pour préserver des niveaux de brillance dans des applications commerciales. Vaporisez et polissez.

**Tone en aérosol d'Armstrong :** Remet à neuf et renouvelle des planchers au fini acrylique ans le fini Permion. Utilisé pour les éraflures légères ou la perte de couleur. Vaporisez, polissez et suivez les directives d'application du produit Armstrong Spray Shield.

**Produit à re nouvellier le lustre Pattern Plus® d'Armstrong :** Utilisez pour renouveler les niveaux de brillance et préserver le fini des applications drésidentielles des parquets Pattern Plus, Pattern Plus 5000 and HartWood®. Appliquez à l'aide de la vadrouille à tête pivotante et de la housse. Il n'est pas nécessaire de polir.

**Produit pour enlever le lustre Pattern Plus® d'Armstrong :** Utilisez pour enlever les produits Armstrong Pattern Plus Shine et Armstrong Spray Shield.



Services de relations avec la clientèle et de soutien technique d'Armstrong :  
1 800 233 3823  
www.armstrong.com

ADRESSEZ VOTRE CORRESPONDANCE À :  
Services à la clientèle et de soutien technique  
Armstrong World Industries, Inc.  
PO Box 3001, Lancaster, PA 17604-3001

© 2007 AWI Licensing Company  
Toutes les marques de commerce sont la propriété d'AWI Licensing Company ou  
d'Armstrong Hardwood Flooring Company.  
WH-1025CF-1007